

Centre de Formalités des Entreprises

1 boulevard Charles Baltet - CS 60706

10001 TROYES Cedex

Tél : 03 25 43 70 00

Fax : 03 25 43 70 43

cfe@troyes.cci.fr

SUR RENDEZ-VOUS

Demande de renouvellement

**Pour l'obtention d'une carte de
commerçant ambulancier**

Documents à produire dans tous les cas

- le [formulaire Cerfa](#) de déclaration
- une copie de la **carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité**, à défaut un extrait d'acte de naissance en original.
 - pour une personne sans domicile fixe depuis plus de 6 mois* : une copie du livret spécial de circulation A renouvelé.
 - Pour les étrangers hors UE* : une copie du **titre de séjour du demandeur à jour et en cours de validité**
- 1 photographie d'identité récente EN COULEUR format **35x45 mn**
- Redevance de 15 € payable en espèce ou par chèque à l'ordre de la CCI de Troyes et de l'Aube

La carte en fin de validité devra être restituée à la réception de la nouvelle carte.

Documents à produire pour le commerçant inscrit au RCS

- un **extrait Kbis** de moins de 3 mois
- une copie d'un **justificatif de domicile** (*dernière quittance de loyer ou dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale, quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation, quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes...*)
ou une attestation d'hébergement en original signée par l'hébergeur et copie de justificatif de domicile de l'hébergeur.

Documents à produire pour une société ou une association

- un **extrait Kbis** de moins de 3 mois (*pour la société*)
- un exemplaire des statuts afin de vérifier l'activité commerciale (*pour une association*)
- une copie de l'avis de l'INSEE (*pour une association*)

Documents à produire pour un ressortissant de l'Union Européenne établi dans l'UE

- un justificatif d'inscription de l'entreprise à l'étranger pour une activité commerciale (*pour personne physique ou société*)
- une copie d'un **justificatif de domicile** (*uniquement pour la personne physique- pas pour les sociétés*)
(*dernière quittance de loyer ou dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale, quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation, quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes...*)

ou une attestation d'hébergement en original signée par l'hébergeur et copie de justificatif de domicile de l'hébergeur.